



Institut Militaire de Documentation d'Evaluation et de Prospective

Revue STRATEGIA

Dépôt Légal: 2014-3027 /ISSN: 2335-1705 /EISSN: 2830-9464

Revue semestrielle scientifique académique traitant les questions inhérentes à la défense et à la prospective

De la quête de la souveraineté alimentaire à la conquête des marchés mondiaux : la Russie à l'épreuve de la géopolitique post-Ukraine

From Food Sovereignty Quest to Global Markets Conquest : Russia Facing the Challenge of the Post-Ukraine Geopolitics

Chercheur, TOUATIT Lotfi

Institut Militaire de Documentation d'Evaluation et de Prospective (Algérie)

E-mail: lotfi_touatit@yahoo.com

Résumé

La présente étude s'intéresse à la montée en puissance de la Russie dans le paysage agroalimentaire mondial, une émergence qui va avoir des retombées géopolitiques significatives. De la quête de la souveraineté alimentaire, le pays passe à la conquête des marchés internationaux, grâce à un « colbertisme à la Russe », une politique volontariste fortement centralisée, qui va le conduire à relever le défi de la sécurité alimentaire, en se focalisant notamment sur le blé. Dans ce domaine, la Russie a pu émerger grâce à ses atouts humains et naturels, pour enfin traduire géopolitiquement son succès économique, devenant même le chef de file des puissances contestataires et révisionnistes au sein des BRICS+.

Mots clés: Russie; BRICS+; Céréales; Démondialisation; Protectionnisme; Guerre en Ukraine; Souveraineté Alimentaire.

Abstract

This work highlights the rise of Russia in the global agri-food landscape, an emergence carrying very significant geopolitical repercussions. From the quest for food sovereignty, the country moves on to conquer international markets, thanks to a "Russian Colbertism", in other words, a highly centralized proactive policy, which will allow the

country to meet the challenge of food security, focusing in particular on wheat. In this area, the country has been able to shine by its human and natural assets, ultimately translating its economic success into geopolitical terms, even becoming the leader of the protest and revisionist powers within the BRICS+.

Keywords: Russia ; BRICS+ ; Cereals ; Deglobalization ; Protectionnism ; War in Ukraine ; Food Sovereignty.

Introduction

Ces dernières années, des crises et des bouleversements géopolitiques d'une extrême gravité sont venus rappeler les vulnérabilités du système onusien et les limites de la « mondialisation heureuse », ce rêve libéral promis par l'Occident et favorablement accueilli par de larges pans de la « communauté internationale ». Aujourd'hui, les contradictions du système international s'illustrent, d'abord, à travers la contestation à peine voilée des règles du libre-échange par les Etats-Unis, à coup de lois extraterritoriales adoucies par leurs alliés européens. Ensuite, par les effets pervers de la crise du Covid-19, pandémie porteuse d'insécurité sanitaire, de souverainisme, de xénophobie et d'extrémisme. Et pour finir, l'activisme stratégique des grandes puissances qui sera à l'origine de la guerre en Ukraine.

Ce système international morbide, dominé jusqu'à nos jours par le couple anglo-américain, mais désormais fragmenté, rappelle le contexte de la Guerre froide et remet à l'ordre du jour plusieurs problématiques, à commencer par la question de la souveraineté alimentaire, qui refait aujourd'hui surface de manière inquiétante, voire menaçante, notamment pour ce qui est des produits céréaliers.

En effet, aux facteurs socioéconomiques, environnementaux, biologiques et climatiques qui ont contribué ces dernières années à éloigner davantage l'horizon de la souveraineté alimentaire pour plusieurs pays, s'ajoute la guerre, une donne qui s'est invitée avec virulence depuis le 24 février 2022, date marquant une intensification des hostilités en Ukraine. Cette évolution sera porteuse d'effervescence géopolitique, qui

impacter plusieurs secteurs économiques, à commencer par le marché de l'agroalimentaire. Aussi, elle viendra fragiliser davantage un « monde en vrille », où des émergents s'activent, où l'Occident vacille et où plusieurs foyers de tensions ressurgissent ou font leur apparition, avec tout ce que cela implique en termes d'instabilité. Ainsi, pour l'heure, le constat qui s'impose est celui d'une insécurité alimentaire chronique touchant plusieurs régions du monde, aggravée par un magma de facteurs, parmi lesquels figurent -et en bonne place- ceux géopolitiques.

L'objectif du présent article est de questionner la capacité de la Russie à faire face aux incertitudes du nouveau désordre géopolitique mondial auquel nous assistons et à assurer, d'abord, sa sécurité alimentaire, ensuite, son rang en tant que géant céréalier : comment les potentialités dont dispose ce pays ont-elles été engagées dans le domaine agroalimentaire, de sorte à transcender les schémas de dépendance en vigueur depuis les Plans d'Ajustements Structurels (P.A.S) des années 1990 ?

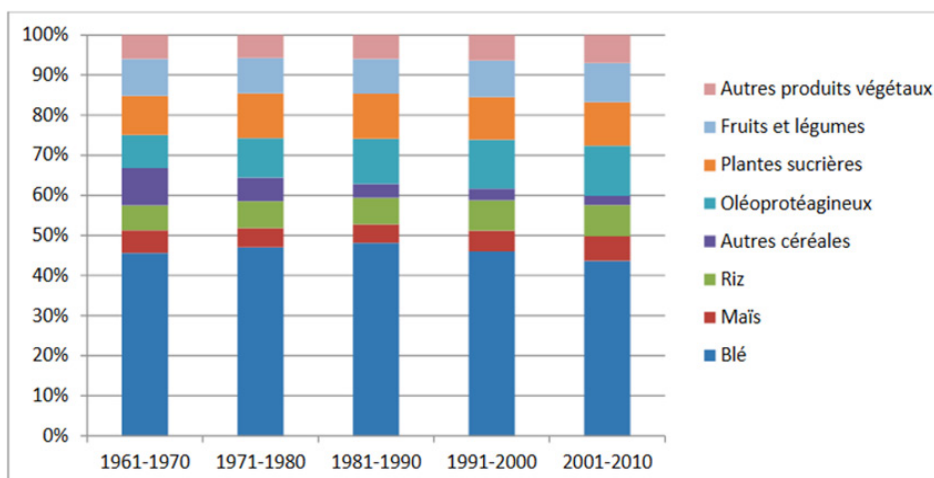
Durant les années 2000, la Russie s'est dotée d'un « colbertisme à la Russe », autrement dit, d'une politique volontariste fortement centralisée, tout en étant ouverte sur le secteur privé national, ce qui va lui permettre de relever le défi de la sécurité alimentaire, en se focalisant notamment sur le blé, mais aussi les infrastructures de transport et de stockage des céréales. Cependant, là où le pays a pu rayonner grâce à ses atouts humains et naturels, son voisin ukrainien va échouer à traduire ses capacités en puissance, ou en développement, en dépit de ses immenses potentialités, d'où l'intérêt de mettre en lumière les trajectoires des deux pays, leurs forces et leurs faiblesses, et ce, bien avant la guerre en Ukraine de 2022. Pour ce pays, le choix sera porté sur une économie largement extravertie, alors qu'en Russie, on optera pour un protectionnisme clairement affiché. Ces choix conditionneront les stratégies de développement des deux pays, notamment pour ce qui est des aspects économiques.

Le présent travail, scindé en quatre principaux axes, abordera *primo* les contours du paysage agroalimentaire mondial, *secundo*, la place de l'Ukraine dans ce paysage, *tertio*, l'émergence russe dans la géopolitique agroalimentaire mondiale et, *quarto*, les perspectives d'une restructuration du marché mondial de l'agroalimentaire.

I. Le paysage agroalimentaire mondial : acteurs et clients

Bien avant l'instabilité géopolitique ayant accompagné la guerre en Ukraine, les céréales, notamment le blé, ont démontré leur caractère stratégique -voire vital- pour la stabilité de certains pays importateurs. D'ailleurs, il est clair que la paix sociale au sein de certains Etats dépend largement du commerce de blé, cette denrée largement commercialisée depuis l'Antiquité, qui domine les échanges mondiaux, mobilise la moitié des surfaces agricoles à travers le monde et fait l'objet de spéculations boursières, mais aussi de manœuvres d'instrumentalisation politique. C'est particulièrement vrai pour le blé largement consommé dans plusieurs régions et qui fut déjà brandi comme une arme géopolitique durant les années 1970, dans le sillage des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, mais aussi pour d'autres produits. Lors de ce contexte, certains grands producteurs occidentaux avaient ouvertement menacé les pays arabes, dont le régime alimentaire était fortement centré sur le blé (Figure 1), d'embargo céréalier. Leur devise était : "*We freeze, they starve*". Cependant, les menaces ne seront pas suivies de faits, étant donné l'ampleur des enjeux commerciaux pour les pays producteurs (Morgan, 1980).

Figure 1 : Disponibilité alimentaire végétale dans l'espace Afrique du Nord/Moyen-Orient entre 1961 et 2011



Source : Pauline Marty et autres www.inrae.fr - 2012

En effet, des années 1960 à nos jours, le système alimentaire du monde arabe continue d'attiser les convoitises, en raison d'une démographie qui évoluera de 139M en 1961 (Marty & al. 2015), à plus de 493M en 2022 (BM, 2022). La consommation de blé dans cet espace est l'une des plus élevées au monde, évaluée entre 40% et 50% de la consommation locale (Marty & al. 2015), ce qui pousse certains pays à appréhender l'avenir de leur sécurité alimentaire sous le signe de la dépendance. D'ailleurs, près d'un tiers des habitants de cet espace souffrent effectivement d'une insécurité alimentaire chronique, un fait aggravé par le poids des crises récentes, notamment celles touchant les zones d'activité agroalimentaire (Abis/Jacquot, 2022). À cela s'ajoutent, naturellement, les considérations liées à la logistique et au coût des assurances, mais aussi les jeux d'acteurs. En effet, il n'est pas rare que l'on assiste à des réorientations d'approvisionnement motivées par de nouveaux jeux d'alliance. Cependant, outre ces considérations exogènes, il y a lieu de considérer d'autres paramètres internes : sécheresses récurrentes touchant la majorité des pays de cet espace, fertilité des sols et contraintes anthropiques (faibles performances, capacités de stockage limitées, mauvaise logistique, gaspillages, etc.).

Ainsi, on se trouve face à un contexte de fragilité, dû à une dépendance alimentaire jumelée à une démographie dynamique. Ceci constitue l'un des principaux défis qui poussent certains Etats à l'inquiétude, comme c'est le cas pour le Liban et le Yémen, où plus de 90% de la consommation en blé -pour ne citer que cette denrée- sont couverts par les importations. Ceci est d'ailleurs symptomatique d'une région qui reste livrée aux fluctuations des marchés, alors que le coût de cette dépendance se fait de plus en plus cher : « l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient polarisent chaque année, depuis le début de ce siècle, le tiers des importations mondiales de blé alors que la taille démographique de cette région ne pèse que pour 6% dans le total du globe » (Khdimallah, 2023). Pour la région Afrique du Nord, cette dépendance s'exprime à travers le passage d'un niveau d'importation annuel de blé évalué à 18Mt en 2000, à 30Mt en 2022. Et pour la région Moyen-Orient, on évoluera de 16Mt en 2000, à 35Mt en 2022 (Khdimallah,

2023). Les deux zones vont ainsi cumuler 65Mt des quelques 800Mt produits à l'échelle planétaire, dont près de 200Mt sont mis sur le marché mondial, dans un contexte marqué par le penchant de plusieurs Etats à constituer des stocks stratégiques, aujourd'hui évalués à 266Mt à travers le monde, selon les estimations du Département Américain de l'Agriculture (USDA) pour la saison 2022-2023 (La Tribune, 2023).

À ces deux espaces (où le ratio d'importation est de 60%), appartiennent plusieurs grands importateurs, comme l'Égypte, dont la consommation est passée de 13Mt à 21Mt depuis 2000, loin devant certains géants démographiques mondiaux. Pour ce pays, le blé est d'une importance capitale, tant stratégiquement que sur le plan nutritionnel (Khdimallah, 2023).

La consommation céréalière mondiale est également portée par l'Inde et la Chine, auxquels s'ajoutent d'autres grandes puissances démographiques asiatiques. Cependant, si l'Inde arrive à subvenir à ses besoins alimentaires, allant jusqu'à exporter d'importantes quantités (2^{ème} productrice mondiale de blé et de riz) (Landy & Varrel, 2015), la Chine quant à elle reste très demandeuse en la matière, en dépit des efforts fournis; elle importe habituellement près de 10Mt par an (11Mt en 2022), en dépit d'une production nationale très importante (près de 140Mt/an) (Abis/Agri Mutuel, 2023).

Les mondes arabo-africain et celui asiatique partagent ainsi la même problématique de sécurité alimentaire, enjeu qu'ils doivent assurer en s'approvisionnant auprès de fournisseurs essentiellement occidentaux. Donc, de fait, le paysage agroalimentaire mondial est partagé en deux, d'abord, des pays/clients motivés par la quête d'une suffisance alimentaire, à défaut de réaliser leur souveraineté alimentaire. La démographie est pour eux un défi, au même titre que les conditions agro-climatiques (la culture du blé exigeant des conditions très particulières). L'autre élément défavorable, voire aggravant, est l'urbanisation galopante caractérisant ce monde globalisé (ou américanisé), où le blé est désormais à la base des

régimes alimentaires de plusieurs sociétés. D'ailleurs, on compte près de 4Mrds de consommateurs à travers le monde, alors que le nombre de pays exportateurs reste très limité. Le paysage agroalimentaire mondial est, ensuite, constitué de pays/producteurs qui, parfois, ont largement accompli leur souveraineté alimentaire pour devenir non seulement des fournisseurs, mais aussi des acteurs accomplis de la géopolitique agroalimentaire mondiale. Contrôler les flux de blé (et dans une moindre mesure de riz) leur offre un important levier d'influence, d'autant plus que là où cette denrée commence à manquer, les troubles sociopolitiques sont de plus en plus fréquents. Donc, veiller au maintien de flux ininterrompus en la matière, contribue à « baisser la température du thermomètre géopolitique et contribuent à la paix » (Abis/Allafort, 2023).

Ceci dit, la capacité à utiliser le blé comme « arme géopolitique » n'est à la portée que d'une poignée d'Etats/acteurs. En effet, en dehors de la centaine d'Etats-producteurs qui doivent recourir à l'importation pour assurer le reste de leurs besoins, évolue une dizaine de pays dont la production est décisive pour le maintien de la stabilité des marchés alimentaires mondiaux. Ces dernières années, leur rôle est devenu crucial, notamment avec l'évolution enregistrée au niveau de la demande mondiale en matière de blé, un marché qui -en réponse à la demande- a réalisé une hausse de 200Mt/an durant les vingt dernières années (Abis/Allafort, 2023).

En raison de plusieurs facteurs, à commencer par la démographie mondiale galopante et la « démocratisation » du modèle alimentaire à l'occidentale, plusieurs produits céréaliers de base ont connu une nette hausse, encouragée par l'amélioration du niveau de vie dans plusieurs pays, notamment ceux émergents (urbanisation et ascension de classes moyennes) (Intercéréales, 2017). Cette dynamique qui reflète la réalité de plusieurs sociétés asiatiques, dans le sillage du basculement du centre de l'économie mondiale de l'Ouest vers l'Est, a exercé d'énormes pressions sur les marchés internationaux, incitant les Etats, comme c'est le cas pour la Chine, à consolider leurs stratégies de sécurité alimentaire, afin de répondre favorablement à une demande intérieure en forte augmentation.

Cette problématique se pose pour la Chine depuis des décennies, ce géant démographique qui, rien qu'en 2022, s'est doté de près de 110Mrds\$ en produits agricoles, dont 11Mt rien qu'en blé (pour un pays dont le modèle alimentaire est essentiellement à base de riz). Pour rappel, ce pays passe commande depuis quelques années de quelque 10Mt pour soutenir une production nationale qui reste colossale, mais qui s'avère insuffisante eu égard à plusieurs facteurs. D'abord, le climat défavorable caractérisé par des sécheresses récurrentes. Ensuite, les niveaux de rendement. Et pour finir, les fluctuations d'un marché international qui reste très instable, en dépit du fait qu'il ne cesse de gagner en volume. C'est d'ailleurs un système où il n'y a que très peu de marge entre offre et demande (Abis/Agri Mutuel, 2023). De manière plus explicite, sur les 800Mt produits annuellement au niveau mondial, uniquement près de 200Mt (soit 25%) sont commercialisés au niveau international et pas toujours en fonction de considérations commerciales (Abis/Allafort, 2023).

En raison de ces incertitudes, on pointe du doigt une « hypersensibilité géopolitique » du blé, un bien tant convoité qui fait l'objet de transactions, de consommation à grande échelle, mais aussi de stockage, un autre facteur porteur d'incertitudes. Ce bien est en effet largement stocké et à des niveaux démesurés et il existe même des stocks mondiaux évalués entre 270 et 280Mt, ce qui représente près du tiers de la consommation mondiale (Abis/Jacquot, 2022). Incontestablement, les Chinois sont passés leaders en la matière avec des stocks évalués à 54% des réserves mondiales, une posture stratégique qui concerne aussi le maïs (ils disposent de 69% des stocks mondiaux) et le riz (avec 64%) (Bouët, Gouel & Chimits, 2023).

Outre l'option des stocks stratégiques, qui nécessite un important maillage logistique qui s'étend *extra muros*, la Chine mise aussi sur d'autres options non-conventionnelles, à savoir l'achat de terres arables à travers le monde et l'innovation génétique pour améliorer les niveaux de ses rendements agricoles, afin de pouvoir produire même là où le climat est peu clément (Abis/Échos, 2023). Ces atouts lui ont permis de s'assurer des stocks permanents, en dépit de la constante progression de

la consommation nationale qui a grimpé de plus de 20% en moins de 10 années (2003 à 2013). Rappelons par ailleurs que le pays qui s'est assuré une production nationale de près de 140Mt/an, avait démarré en 1960 avec moins de 15Mt, pour ensuite frôler les 100Mt au début des années 2000 (Zhao Yu, 2014).

Cependant, si la démographie chinoise décline durablement, ou se stabilise, il y aurait de fortes chances pour que le pays puisse réduire sa facture alimentaire, ou encore (dans le meilleur des scénarios) dégager des quantités de blé pour l'exportation, notamment si les avancées technologiques tant convoitées apportent leurs fruits, notamment en génétique. Le pays passera ainsi de la posture de client, à celle de producteur/exportateur, donc d'acteur.

Ceci dit, la Chine ne pourra effectuer ce « saut de catégorie », que si elle arrive à sauvegarder ce qui lui reste de ruralité. En effet, l'accroissement de la population urbaine, qui avoisinait 65% de la population totale en 2023 et qui devrait frôler les 80% vers 2035 (Bonjean, 2023), notamment autour des mégaloïles industrielles, pourrait compromettre ce scénario vertueux. Aussi, la situation pourrait se compliquer davantage avec le passage vers un modèle alimentaire encore plus protéiné, qui accompagnerait cette forte urbanisation, alors que le pays va devoir gérer l'une de ses plus graves crises démographiques, à savoir le vieillissement tant annoncé de sa population.

Vraisemblablement, ce déclin démographique s'accompagnera d'une baisse du PIB chinois et le pays sera ainsi moins disposé à soutenir sa production domestique et plus exposé aux aléas des marchés céréaliers. Le cas échéant, l'on assistera probablement à des remises en question du modèle de gouvernance en vigueur, avec des revendications sociales de plus en plus politisées. L'épisode de la gestion de la crise du COVID-19 illustre d'ailleurs ce type de difficultés pouvant dégénérer sous forme de crise d'autorité, mais aussi les risques encourus par les Etats durant les crises sanitaires, notamment pour ce qui est de la gestion des crises alimentaires

qui en sont l'épiphénomène. En effet, durant la crise du COVID-19, plusieurs pays ont manqué de blé, tout en enregistrant une inflation en matière de denrées alimentaires, risque qui ne concerne évidemment pas les grands pays céréaliers. De plus, en cas de mauvais rendements concernant les récoltes de ces derniers, c'est les réflexes souverainistes qui se déclenchent de manière quasi spontanée, se traduisant notamment par des retards de livraison, voire des défauts d'exécution de contrats.

En dehors du contexte de crises sanitaires, le marché mondial se verra également amputé d'importantes quantités lorsque les récoltes de blé de certains producteurs sont en deçà des attentes (cas de la France en 2020). Le cas échéant, on assistera à des « turbulences » qui mettront en évidence, d'une part, la fragilité des marchés de l'agroalimentaire, et d'autre part, l'augmentation implacable des effets des changements climatiques qui réduisent de manière considérable les rendements et les espaces exploitables dans certains pays. Dans ces derniers, le maintien de la compétitivité devient un défi stratégique, voire capital, qui ne pourrait être résolu qu'en prenant des choix audacieux et réfléchis.

Notons par ailleurs que les changements climatiques ne sont pas toujours synonymes de baisse des rendements partout dans le monde, notamment là où le réchauffement climatique aura pour conséquence un dégel ou une fonte de glaciers. Si un tel scénario se confirme en Groenland, où le dégel est plus rapide que prévu, le Danemark dont dépend ce territoire pourrait voir évoluer ses rendements agricoles. Idem pour la Sibérie, zone très prometteuse qui pourrait faire de la Russie le principal grenier de la planète (Le Stum, 2018). En effet, les Russes ont de fait transcendé le statut de pays importateur, en devenant acteur à part entière de la géopolitique agricole mondiale, notamment pour le blé, et ce, grâce au décollage effectué bien avant le basculement géopolitique ukrainien, mais ils pourraient consolider davantage ce rang en exploitant de manière poussée la Sibérie. Cette posture bousculerait les équilibres en vigueur et leur accorderait un pouvoir de négociation, notamment envers leurs partenaires africains (diplomatie céréalière).

Outre le positionnement d'un pays en tant que client net, ou en tant que producteur et/ou exportateur, statut qui garantit un rang d'acteur affirmé sur la scène agroalimentaire mondiale, il existe également une autre voie intéressante qui pourrait faire d'un Etat un acteur clé de la filière, mais sans qu'il soit pour autant producteur. En effet, certains Etats ont fait le choix judicieux, voire stratégique, de fructifier leur position géographique et leur positionnement géopolitique pour s'imposer sur l'échiquier céréalier mondial, en misant sur l'option transformation/exportation. Donc, on s'insérant entre les grands producteurs et leurs clients, suivant une logique de *hub*.

Étant consciente des avantages pouvant être tirés des flux céréaliers traversant son territoire en provenance des terminaux de la mer Noire, la Türkiye qui importe déjà du blé pour sa consommation intérieure optera pour ce choix éclairé, qui fera d'elle un géant céréalier d'un genre inédit. En fait, grâce à ses 670 moulins et sa position privilégiée à l'embouchure de la mer Noire, le pays saura créer de la valeur ajoutée grâce à ce créneau et devenir, en 2021, le premier exportateur mondial de farine de blé, avec près de 3Mt exportées et une centaine d'Etats/clients (Vialle-Guerin, 2021). La Türkiye jouit ainsi d'une place de choix dans la géopolitique céréalière mondiale, étant donné qu'elle a su capter une partie des céréales produites dans le « plus grand grenier du monde », mais elle n'exporte pas seulement de la farine, elle exporte également son *softpower*, en s'insérant dans la diplomatie céréalière russe en direction de l'Afrique.

Il en ressort que le positionnement d'un pays sur la scène agroalimentaire mondiale dépend certes avant tout de ses performances agricoles, mais comme nous l'enseigne la géopolitique, le positionnement d'une nation c'est toujours « la rencontre entre une géographie et une vision politique » (Abis/Allafort, 2023). Ainsi, c'est ceux qui demeurent attentifs à leur environnements régional et international qui sont les plus disposés à récolter les dividendes des bouleversements géopolitiques et technologiques, mais à condition d'opter pour des stratégies d'adaptation agiles et ajustées aux besoins du marché et des clients potentiels.

II. La place du « grenier ukrainien » dans l'équilibre des marchés mondiaux

En période de guerre, les marchés alimentaires mondiaux ont toujours été marqués par des hausses historiques des prix, une réalité qui s'est d'ailleurs manifestée en février 2022, avec le début des opérations militaires en Ukraine. La FAO avait d'ailleurs attiré l'attention de la communauté internationale quant à des variations mensuelles historiques de certains produits de base qui concerneront, indifféremment, plusieurs pays. En Occident, ceci est venu aggraver les effets de l'inflation touchant les prix des produits alimentaires de base, qui s'éleva en 2021 à près de 30% (Abis/Macé, 2022). La guerre en Ukraine n'a donc qu'accélééré un processus déjà à l'œuvre. Et pour la majorité des pays/clients, ceci aura plus d'impacts, puisque le contexte sera aussi marqué par une démographie mondiale galopante, des aléas climatiques et, pour finir, des réflexes souverainistes observés chez certains Gouvernements, notamment depuis la crise du COVID-19 (Abis/Macé, 2022), qui entamera lourdement les chaînes logistiques mondiales et mettra en évidence un processus de démondialisation très avancé, même en Occident.

Les turbulences touchant les approvisionnements en blé dans le sillage de la guerre (mais aussi en tournesol et autres produits agricoles), se sont révélées une importante source d'instabilité des marchés de l'agroalimentaire, eu égard à l'importance stratégique des flux en provenance de la région de la mer Noire, zone où le transport maritime est particulièrement dense et où plusieurs pays disposent d'attributs naturels très recherchés. Le principal de ces derniers est incontestablement les vastes plaines de terres arables noires, riches en *tchernoziom* (taux de matières organiques évalué entre 3 et 15%), qui présentent une profondeur moyenne entre 1 et 6 mètres, très favorable au développement des racines. Par voie de conséquence, elles sont adaptées au développement de plusieurs types de cultures et cela se traduit par des récoltes de blé naturellement riches en protéines, ce qui n'est le cas que d'un nombre limité de producteurs à travers le monde. En effet, pour ne citer qu'un exemple, le blé français est

connu pour sa faible teneur en protéines, une carence compensée par des rendements relativement élevés (Grumel-Jacquignon, 2018).

Ces atouts naturels placent les pays de la mer Noire parmi les grands exportateurs mondiaux de blé, une réalité qui s'est confirmée avec l'effondrement de l'ex-URSS, une évolution qui mettra sur la scène mondiale plusieurs géants céréaliers, dont la Russie et l'Ukraine, les principaux protagonistes du conflit en cours. Pour la Russie, la moyenne de la production annuelle frôle assez souvent les 130Mt, soit près de 15% de la production mondiale (Abis/Iris, 2018) et pour l'Ukraine, près de 24Mt/an (avant la guerre), soit près de 3% de la production mondiale, mais avec un niveau d'exportation très élevé comparé à celui de la Russie. En fait, les Ukrainiens exportent près de 74% du blé qu'ils produisent localement (Waintrop, 2022), réalisant de la sorte entre 12 et 13% des parts de marché à l'export (Abis/Agri Mutuel, 2023). Aussi, le positionnement du pays pour d'autres produits est également intéressant, notamment pour l'orge, avec 15% des exportations mondiales, pour le maïs et le colza où l'on enregistre plus de 16% des exportations mondiales, et pour finir, 50% de la production mondiale d'huile de tournesol (Waintrop, 2022).

Ainsi, l'Ukraine, ce pays essentiellement rural, va être impacté par les effets d'une guerre de tranchées qui dure depuis près de trois ans, un conflit armé dont les lignes de front sont le plus souvent au cœur des zones productrices de céréales, situées principalement dans les Oblasts de l'Est du pays et le littoral, là où l'on cultive 60% du blé ukrainien (Abis/Jacquot, 2022). Les opérations militaires qui se poursuivent risquent ainsi d'évincer l'Ukraine de la liste des principaux acteurs du marché céréalier, ce qui amputera le pays d'un atout essentiel et renforcera par la même le positionnement de son grand rival dans le marché agroalimentaire mondial, notamment pour ce qui est du blé.

Si la guerre en Ukraine se poursuit avec les niveaux actuels de mobilisation, l'Ukraine pourrait être définitivement privée de son accès direct à la mer, scénario qui n'est évidemment pas exclu, d'autant plus

que la mer d'Azov est devenue une mer intérieure russe. Cette évolution pourrait être rééditée pour le reste du littoral ukrainien, notamment pour la région d'Odessa qui abrite des hubs technologiques et agroalimentaires, et qui risque d'être davantage touchée de différentes manières. Elle abrite le plus grand port d'Ukraine, doté d'une capacité annuelle de près de 40Mt, connecté à l'*hinterland* par un dense réseau de routes et de voies ferrées. Ces infrastructures furent soumises durant les premiers mois du conflit à d'intenses bombardements qui ont impacté les différents flux commerciaux, ensuite, à un blocus maritime imposé par les Russes, qui provoqua d'importantes tensions dans des marchés déjà nerveux. Ainsi, à mesure que les combats s'intensifient autour de cette ville, les fluctuations repartent à la hausse et ceci dure depuis le début des hostilités.

En effet, dès les premiers mois de la guerre, les tensions furent palpables autour des stocks de blé des récoltes ukrainiennes précédentes, que le pays n'arrivait plus à mettre sur les marchés. On évoqua alors près de 6Mt bloqués, destinées à l'exportation, une quantité importante dont le transport nécessitait, au moins, une centaine de bateaux. Pour ce qui est du maïs, on évoqua aussi 19Mt, restés bloqués au port d'Odessa et dans les ports adjacents, en raison du blocus maritime russe et des difficultés liées à une logistique portuaire fortement fragilisée. L'essentiel de la production agroalimentaire ukrainienne (80%) étant acheminé par voie maritime (Abis/Moullot, 2022), la place qu'occupe l'Ukraine dans le marché va être considérablement remise en question. D'ailleurs, même les routes alternatives improvisées à travers la Bulgarie et la Roumanie seront peu performantes, ce qui suscitera l'inquiétude de partenaires commerciaux africains et moyen-orientaux, déjà durement impactés par des niveaux historiquement élevés des prix et des difficultés pour la réalisation des contrats.

La denrée la plus affectée par le bouleversement géopolitique ukrainien fut de manière incontestable le blé, un produit dont le prix a connu une très forte hausse, puisque la valeur de la tonne va quasiment doubler, rien qu'en 18 mois, se stabilisant d'abord autour de 300\$ (Abis/

Eco, 2022), pour ensuite toucher dans certaines phases du conflit le plafond de 477\$ (La Tribune, 2022). Ces hausses de prix vont avoir des retombées budgétaires sur des Etats/clients parfois très fragiles, souffrant pour certains d'entre eux de graves troubles sociopolitiques. Lesdits Etats étant « entre deux feux », celui d'une finance vacillante et d'une situation d'instabilité, on assistera le plus souvent à deux types de ripostes « inflationnistes » de la part de ces derniers. L'une répressive, qualifiée par Sébastien Abis (2022) « d'inflation sécuritaire », où les Gouvernements choisissent de répondre violemment à des « émeutiers de la faim ». Et l'autre, reposant sur une « inflation budgétaire », qui procède par la revalorisation des subventions sociales afin d'atténuer des tensions qui deviennent de plus en plus intenable. Or, cette option aura pour impact direct davantage d'endettement.

L'Egypte qui importe 23% de son Blé d'Ukraine, s'est retrouvée dans cette configuration, idem pour la Tunisie qui en importe 40%. Cependant, l'exemple le plus parlant en la matière demeure le cas du Liban, qui importe 51% de ses besoins de ce pays en guerre (Waintrop, 2022), 80% d'Ukraine et 16% de Russie selon d'autres sources (Babin, 2022). En effet, depuis le blocus maritime de 2022/2023 et les perturbations touchant les flux maritimes, conjugués aux effets des sanctions internationales touchant la Russie, la situation de la sécurité alimentaire se complique de jour en jour au Liban, avec des répercussions sociopolitiques particulièrement lourdes. Ceci intervient dans le sillage de la destruction des silos du port de Beyrouth, ce qui n'offre au pays qu'un mois de réserves stratégiques de blé (Babin, 2022). Le pays s'installe ainsi dans une incertitude alimentaire, qui vient s'ajouter à une crise politique endémique.

Au niveau géoéconomique, la guerre en Ukraine impactera ainsi plusieurs catégories d'acteurs. D'abord, les fournisseurs qui en raison des opérations militaires (cas de l'Ukraine), ou des sanctions internationales (cas de la Russie) vont éprouver des difficultés à honorer pleinement leurs engagements. Ensuite, les pays clients qui vont subir les contrecoups de cette conjoncture inédite. Et pour finir, une catégorie d'acteurs en

apparence privés mais intimement liés à des stratégies étatiques (acteurs de la finance, multinationales et fonds d'investissements), dont le positionnement dans le marché de l'agroalimentaire s'apparente de plus en plus à des dynamiques de prédation, dans un contexte de guerre hors-limites, où l'aspect économique est prégnant. On pourrait d'ailleurs y voir un procédé de guerre hybride, visant non seulement la Russie et l'Europe, mais aussi un large éventail d'Etats. La catégorie d'acteurs en question concerne notamment de grandes firmes (*Monsanto, Cargill et DuPont*) insérées dans des stratégies d'acquisition pilotées depuis plusieurs années, mais qui se sont accélérées depuis 2022, dans le sillage de la dynamique plus générale de reconstruction postconflit annoncée par le Gouvernement ukrainien et ses alliés occidentaux (Mignon, 2023).

Depuis 2013, donc bien avant la guerre de 2022, le secteur agroalimentaire ukrainien fut en effet littéralement pris d'assaut par ces entités, d'amont en aval, avec pour enjeu central les immenses étendues de terres arables évaluées à près de 33 millions d'hectares, soit un tiers des terres d'Europe. Ceci atteste d'ailleurs la thèse selon laquelle on assisterait aujourd'hui à une tentative en bonne et due forme, de prise de contrôle de l'agriculture ukrainienne, une dynamique s'inscrivant dans les luttes d'influence opposant les Etats-Unis à la Russie, pays dont l'Ukraine constituerait un prolongement socioculturel et géopolitique, une union historique que l'Occident voudrait à tout prix briser. Cette tentative de prise de contrôle, qui remonte à l'ère postsoviétique, est en fait dictée par les desseins stratégiques insufflés par Zbigniew Brzezinski dans son « Grand échiquier » (Brzezinski, 1998).

Dans ce "manuel stratégique" de la Guerre Froide, l'Ukraine est appréhendée comme un tremplin pour la puissance de la Russie, son indépendance (ou plutôt son maintien sous influence occidentale) signifierait donc la fin des ambitions impériales russes, en Eurasie et ailleurs. Priver la Russie de cet « espace vital » (*lebensraum*) devient ainsi le principal objectif des Etats-Unis (Brzezinski, 1998). Ainsi, l'actuelle effervescence géopolitique qui a un impact direct sur la disponibilité du

« grenier ukrainien » pour plusieurs nations à travers le monde, mais aussi d'importantes répercussions sur la stabilité du système alimentaire mondial, n'est point une fatalité, mais le fruit d'un activisme.

L'autre aspect de cette offensive occidentale se décline à travers les rapports conflictuels entre les multinationales de l'agroalimentaire, alliées à certains oligarques ukrainiens, d'une part, et d'autre part, les composantes de la société ukrainienne, notamment la paysannerie locale héritière des collectivités socialistes (Kolkhozes). Cette relation fut le plus souvent arbitrée par des Gouvernements aux politiques contradictoires (moratoires sur la vente de terres aux étrangers, puis libéralisation à outrance) et dont la probité fut parfois entachée, dans des contextes marqués par la corruption, des Plans d'Ajustements Structurels à caractère prédateur et l'endettement (Mousseau & Devillers, 2023). Les stratégies de ces multinationales, qui furent facilitées par ce climat, se sont renforcées notamment en 2014, suite à la destitution de l'ancien Président Victor Yanukovich. Il y a donc lieu d'évoquer la montée en puissance en Ukraine de *Monsanto*, *Cargill* et *Dupont*, trois géants mondiaux de l'agroalimentaire, liés aux principaux fonds d'investissements américains que sont *Vanguard* et *Blackstone*. Le champ d'activité de ces entités, liées pour certaines d'entre elles au projet de la Banque de Reconstruction de l'Ukraine (Aris, 2023), englobe la production de semences, de pesticides, d'engrais, mais aussi le transport, le stockage et la transformation de céréales.

Ainsi, de la semence, aux terminaux céréaliers installés au bord de la mer Noire, de larges pans de la filiale agroalimentaire ukrainienne sont soit sous l'influence d'acteurs étrangers (cas des oligarques), ou carrément contrôlés par des acteurs occidentaux, qu'il s'agisse d'agences gouvernementales occidentales spécialisées dans l'aide au développement, de firmes anglo-saxonnes spécialisées dans l'agro-industrie, de banques et de fonds d'investissements occidentaux, ou encore de leurs avatars (sociétés écrans). Cette dynamique fut par ailleurs vigoureusement accompagnée par les institutions de *Bretton Woods*, au nom des réformes touchant l'ensemble du pays. Dès lors, des terminaux

céréaliers au Sud, à l'*Hinterland* ukrainien, le pays sera quasiment sous le contrôle plus-ou-moins direct d'acteurs étrangers, processus qui s'est accéléré en 2014, pour l'accaparement d'une partie substantielle des terres arables que compte le pays.

Au début dudit processus (2014/2015), cette dynamique de contrôle occidental a fait perdre à l'Ukraine plus de 1,6 million d'hectares, cédés principalement à *Monsanto*, *Cargill* et *DuPont*, firmes présentes dans le paysage agraire ukrainien depuis plusieurs années (Mousseau, 2015). En 2016, le chiffre est passé à 2,8 millions d'hectares, cédés aussi à différents groupes essentiellement occidentaux (Celada 2022). Cependant, avec la persistance de cette tendance, certaines sources reprenant les résultats d'une étude de l'*Australian National Review*, évoquent aujourd'hui la prise de contrôle de près de 17 millions d'hectares par les firmes occidentales évoquées supra, des espaces immenses à en juger par la superficie totale des terres arables ukrainiennes, évaluée entre 33 et 40 millions d'hectares. Dans l'analyse de l'*Australian National Review* -qui est largement reprise par des médias alternatifs mais pointée du doigt par ceux du *mainstream*- on compare d'ailleurs les espaces cédés par l'Ukraine à la superficie de la Hollande et de la Grèce réunies, une acquisition rendue possible avec l'entrée en vigueur, en 2021, de la loi (encouragée par le FMI) mettant fin au moratoire sur la vente de terrains agricoles aux étrangers en Ukraine (Freshnewsasia, 2023).

Par ailleurs, même si le chiffre de 17 millions d'hectares paraît pour certains exagéré, ou difficile à prouver, il serait aussi intéressant de pointer du doigt le manque de transparence en matière d'acquisition de terres arables en Ukraine, ce phénomène qui profitera avant tout aux firmes adoubées par les instances de *Bretton Woods*.

La prise de contrôle de ces millions d'hectares si elle s'avère fondée, consacrerait ainsi la dépossession de près de 40% des terres arables ukrainiennes par les firmes gravitant autour du FMI, et par ricochet, une faillite annoncée de la paysannerie locale qui serait littéralement

absorbée par les géants mondiaux de l'agroalimentaire. D'ailleurs, pour certains opérateurs occidentaux évoluant en Ukraine, le seuil des 40% est déjà largement dépassé dans certains Oblasts, comme l'illustre d'ailleurs l'activisme débridé de la *GMA-Monsanto Corporation*, firme qui détient (de manière directe ou indirecte) d'immenses espaces en Ukraine : 78% des terres arables de Sumy, 56% de Tchernigov et 59% de Kherson.

Notons par ailleurs que la course aux terres arables ukrainiennes n'est pas un phénomène exclusivement occidental, puisque la Chine s'est elle aussi assurée la maîtrise de 3 millions d'hectares, détenus par la Société de Production et de Construction du Xinjiang (*Bingtuan*), des espaces agraires loués à l'Ukraine pour une durée de 99 ans, avec une option de rachat. Cependant, loin devant les émergents, c'est les pays occidentaux qui demeurent les principaux acteurs étrangers de la scène céréalière d'Ukraine, pays où sont présents plusieurs opérateurs issus de l'UE et du monde anglo-saxon.

L'Ukraine est ainsi convoitée pour les richesses qu'elle recèle, en amont et en aval, pour ses terres arables et pour ses céréales. D'abord, par des voisins proches, des Européens avides de conquête de parts de marchés, souffrant de fait d'une assiette de terres arables déjà limitée en raison d'une topographie défavorable et qui ne cesse de s'effriter (70 millions d'hectares de terres arables pour l'ensemble de l'UE) (Statista, 2024). D'ailleurs, au sein de l'UE, le blé ukrainien est littéralement pris d'assaut pour ses qualités nutritionnelles, mais aussi son bas coût, qui s'explique en partie par les exonérations fiscales dont il bénéficie en Europe depuis 2022, continent où les importations ont été multipliées par dix-sept. En effet, on est passé de 351.000 tonnes en 2021, à plus de 6Mt en 2023, plusieurs pays européens en difficulté financière ayant opté pour ce choix lucratif (la tonne évaluée à près de 200\$), comme c'est le cas pour l'Espagne, premier client du blé ukrainien dont les commandes annuelles ont atteint 2,8Mt. Cependant, exonérer le blé ukrainien d'impôts et de droits de douanes pour soutenir l'effort de guerre, qui est une décision atlantiste adoubée au niveau communautaire, pèse lourdement sur la petite paysannerie européenne,

dont la fragilisation ne profite au final qu'aux grandes firmes. Dès lors, il y a lieu de s'interroger sur la capacité de l'agriculture européenne à résister à cette offensive et à refuser durablement de passer sous la coupe de ces firmes, dont les stratégies d'acquisition naturellement globalisées et agressives (évoluant souvent dans la zone grise du Droit)¹, ont déjà fait leurs preuves en Ukraine et ailleurs. Le secteur agricole européen subira-t-il à l'issue de cette dynamique un sort comparable à celui subi par ceux de l'énergie ou de l'industrie, fragilisés par la guerre en Ukraine ? Cette question est décisive, voire existentielle, pour une Europe qui vacille.

L'Ukraine est également convoitée par des étrangers lointains, très entreprenants et fortement intéressés par les céréales qu'elle produit, qu'il s'agisse de pays en développement (clients) ou d'émergents (clients/partenaires). Ainsi, il y a d'une part les clients classiques du monde arabe que sont l'Égypte, le Liban et le Yémen, dont la sécurité alimentaire est tributaire de flux ininterrompus de céréales en quantités suffisantes. D'autre part, il y a aussi certains émergents qui agissent en Ukraine à travers leurs « champions nationaux », qui font leur entrée de manière timide, mais qui commencent à s'insérer progressivement dans la géopolitique céréalière de la mer Noire, sans pour autant menacer les intérêts des acteurs « pionniers » du monde anglo-saxon.

Paradoxalement, au moment où l'Ukraine cède ses terres arables selon différentes formules, mais toujours au nom du libéralisme économique, on observe à travers le monde (même de la part des Occidentaux eux-mêmes) la montée en puissance de réflexes protectionnistes, voire antilibéraux, là où l'intérêt national l'exige. En effet, en marge de la Guerre en Ukraine (et même avant) on assistera à l'adoption par les Etats-Unis de lois dites extraterritoriales, touchant aux attributs souverains des autres Etats, ce qui mettra à mal la dynamique de mondialisation et le principe même du libre-échange, en tant que doctrine mise en avant depuis 1945.

1- En d'autres termes, ce qui est permis par le droit mais qui s'inscrit dans la limite de la légalité.

Face à ce qui s'apparente à un processus de démondialisation très avancé, où le droit et le multilatéralisme sont en perte de vitesse et où les alliances économiques semblent éphémères (offensives américaines sur certains secteurs en Europe), on assistera à des mesures de nature à limiter les libres échanges, même chez les émergents. Certains Etats opteront pour des mesures ouvertement protectionnistes (limitations des exportations), alors que d'autres afficheront leur volonté de miser sur les réserves stratégiques, choix dont l'impact est décisif sur la stabilité des marchés. C'est notamment le cas pour l'Inde et la Chine, géants démographiques et céréaliers dont la production est importante pour les équilibres alimentaires mondiaux (respectivement 109 et 140Mt de blé). En effet, les marchés scrutent chacun de leurs mouvements et leurs choix nationaux sont souvent suivis de rééquilibrages de la part de leurs partenaires et concurrents, mais aussi de « turbulences » boursières.

L'exemple de l'Inde, 2^{ème} producteur mondial de blé et de riz, mais également de canne à sucre (Landy & Varrel, 2015), est très éloquent en la matière, puisque le choix de cette dernière d'interdire les exportations de blé dans le sillage de la guerre en Ukraine, va aussitôt entraîner une flambée des prix. L'Inde dont la production en blé suivait une courbe ascendante (elle exporta 220.000 tonnes en 2019, 2,15Mt en 2020 et 7,21Mt en 2021) (Latribune/Reuters, 2022) et qui contribuait à la stabilité des marchés, fera l'annonce d'un embargo sur ses exportations alors qu'elle avait déjà annoncé sa volonté de mettre sur le marché près de 10Mt, qui allaient contribuer à entretenir l'équilibre d'un marché où il n'y a que très peu de marge. Avec l'entrée en vigueur dudit embargo, elle n'aura engagé que 3,5Mt, ce qui contribuera à aggraver l'instabilité des marchés et, par ricochet, la volatilité des prix (Agri Mutuel, 2023). La guerre provoqua ainsi un effet domino des plus incontrôlables, impactant non seulement le marché du blé, mais également d'autres denrées essentielles à la sécurité alimentaire mondiale, notamment les huiles.

En effet, en dehors des 7Mt de blé ukrainien qui restaient bloqués dans les ports et les silos à partir de février 2022, en attente d'être

commercialisés, la guerre impacta aussi la commercialisation de plusieurs autres produits alimentaires : 1Mt d'orge, 15Mt de maïs, 1,5Mt de colza, de tournesol et d'huile de tournesol. Ainsi, l'Ukraine qui enregistra une production record cette année-là tous produits agricoles confondus (70Mt pour la saison 2021-2022), se retrouva dans l'incapacité de tirer les dividendes de cette conjoncture agricole favorable (CESM, 2022). Le syndrome le plus visible de cette situation de blocage fut la pénurie mondiale d'huile qui incita certains pays producteurs à décréter des moratoires pour leur exportation, suivant une logique protectionniste. En mai 2022, soit deux mois après le début des hostilités en Ukraine, le Gouvernement indonésien régla l'exportation de l'huile de palme sous toutes ses formes (brute ou traitée), de l'oléine de palme et même des huiles usagées, mesure intervenue suite à une interdiction formelle de leur exportation durant près d'un mois (FAO, 2022).

Ce ne sont là, à l'évidence, que quelques exemples des différentes mesures prises par plusieurs nations en réaction à la guerre en Ukraine, conjoncture qui poussa à l'extrême l'insécurité alimentaire mondiale et qui mettra à rude épreuve les mécanismes d'échange internationaux. Notons par ailleurs qu'outre la donne démographique et celle géopolitique (et son corollaire géoéconomique), les fluctuations boursières peuvent avoir pour origine le climat, comme nous l'enseigne le cas de la Chine qui, en raison d'une sécheresse prolongée, a dû acheter davantage de blé que prévu (10Mt supplémentaires), ce qui n'est pas sans incidences sur les équilibres des marchés, sachant que le pays détient actuellement près de la moitié des réserves mondiales en blé (Abis/Jacquot, 2022). Ce pays n'est évidemment pas l'unique victime des aléas climatiques, puisque durant les quelques dernières années, d'autres pays producteurs ont également été impactés par les répercussions du réchauffement climatique, d'où l'augmentation des incertitudes autour des prix des céréales.

Ainsi, les pays nourrissant l'ambition de l'autosuffisance alimentaire, ou encore l'objectif plus ambitieux qu'est la sécurité alimentaire, n'auront d'autre choix que d'adapter leur agriculture aux changements climatiques

d'aujourd'hui, mais aussi ceux qui se profilent, en tentant de trouver des solutions innovantes. Notons que pour le moment, et face à la principale difficulté qu'est le déficit hydrique, le défi pour les chercheurs en agronomie demeure le développement de nouvelles variétés de blé (ou de céréales), sélectionnées en fonction de leur résistance aux climats rudes, mais aussi leurs rendements. Quoique, là aussi, le risque de voir dévoyés les résultats de ce type de recherches est très important, d'autant plus que la question des OGM mobilise beaucoup de milieux qui lui sont ouvertement hostiles, en raison de plusieurs risques encourus (éthiques, économiques et géopolitiques).

Le contexte post-Ukraine, intervenu dans le sillage de la conjoncture du Covid-19, qui a elle aussi ébranlé l'ordre mondial, est ainsi une nouvelle épreuve de taille pour l'économie globalisée, qui révélera l'ampleur des réflexes interventionnistes d'Etats soucieux de préserver leurs intérêts nationaux, intéressés principalement par la minimisation des effets de la guerre sur leur sécurité alimentaire. Ledit contexte révélera aussi les limites d'un modèle de développement ukrainien extraverti à outrance, basé sur une trop grande ouverture sur les multinationales de l'agroalimentaire, ces acteurs très actifs de l'ordre globalisé dont le crédo est celui du libéralisme économique, mais qui au-delà de cette doctrine affichée (pour des besoins d'image) ont des préférences nationales bien déterminées. D'ailleurs, l'alliance entre ces forces et l'oligarchie ukrainienne, qui aura pour effet une importante concentration foncière, ne se fera visiblement pas dans le cadre d'une stratégie nationale pilotée par le haut.

La place occupée par l'Ukraine sur la scène de l'agroalimentaire est ainsi le résultat des déterminants climatiques, topographiques, géographiques et historiques du pays, en d'autres termes, d'une pluviométrie clémente, de plaines fertiles à perte de vue, d'une situation médiane entre trois continents et d'une tradition agraire bien ancrée dans l'histoire. Cependant, elle est aussi le fruit d'un choix émanant des pouvoirs politiques, (à un moment précis de l'Histoire du pays) à faire de l'Ukraine un acteur de premier ordre dans la géopolitique céréalière

mondiale. Cependant, cette montée en puissance ne sera pas uniquement bénéfique pour cette économie en voie de réformes et les puissantes agro-holdings locales qu'elle va engendrer, du moment qu'elle profitera aussi à des intérêts économiques occidentaux (Savchuk, 2023). Quoiqu'il en soit, vingt ans après que ce choix ait été pris, les Ukrainiens vont pouvoir multiplier par douze les revenus de leurs exportations agricoles (Abis/Jacquot, 2022), faisant de leur pays un important acteur agricole, apte à alimenter les marchés mondiaux avec une large gamme de produits agricoles et de contribuer à assurer la sécurité alimentaire mondiale.

III. Le renouveau du marché céréalier mondial : l'émergence agroalimentaire russe

Comme en Ukraine, côté Russe, l'ambition de se positionner sur la scène internationale en tant que producteur majeur était également présente. Suivant une approche ouvertement géoéconomique, ces derniers s'appuieront sur des opérateurs locaux pour relever le défi, mais dans un climat international nettement plus hostile que pour le voisin ukrainien, les deux pays entretenant différents types de rapports avec l'Occident.

Dans le sillage du démantèlement de l'URSS, dont le rythme et les contours furent décidés par les Etats-Unis, la Russie va être confrontée à une crise multidimensionnelle sans précédent, marquée par une anarchie socio-économique dont l'indicateur le plus inquiétant fut la chute phénoménale de la production céréalière. Ceci s'accompagna de l'apparition d'une nouvelle catégorie de fermiers privés indépendants, signe d'une libéralisation à outrance du monde agraire russe, une « révolution » stimulée par les assauts du camp libéral en Russie et encouragée par l'agenda du FMI. Ceci interviendra dans un contexte d'amélioration des relations russo-occidentales (à l'ombre des P.A.S), mais aussi de détérioration continue des rendements, entraînant un glissement progressif de larges pans de la société russe vers la pauvreté. En 1998, on va d'ailleurs enregistrer 48Mt de produits céréaliers, un niveau jamais enregistré depuis 1968. Aussi, l'année d'après, les réserves russes en céréales vont drastiquement chuter,

de 20Mt à 1Mt, ce qui va mettre le pays dans une situation d'insécurité alimentaire jamais observée auparavant (Lezean, 2011).

Pour les Russes, la situation ne se redressera qu'avec l'avènement de la Présidence Poutine en mars 2000, qui va opter pour la restauration de la « verticalité du pouvoir », à travers une politique de développement des grandes exploitations pilotée par le haut. Il tentera ainsi d'abolir les incohérences juridiques et administratives dans ce secteur en voie de réforme, notamment entre les niveaux régionaux et celui fédéral, en ayant pour objectif de freiner dans leur lancée les réformes initiées sous la houlette du FMI, ces dernières ayant été jugées contreproductives, voire contraires à l'intérêt de la nation.

Ainsi, loin du modèle adopté en Ukraine, on optera en Russie pour la constitution d'un complexe agroalimentaire contrôlé par l'Etat, mesure qui sera d'ailleurs entérinée par l'adoption de la Loi du 10 juillet 2002, dédiée à la réforme du secteur agricole. Cette dernière instaurera une « agriculture d'Etat avec des propriétaires privés » et encouragera une « sélection naturelle » au sein du monde agricole russe, qui se soldera certes par la disparition de plusieurs petits lopins, mais contribuera dans une large mesure à l'optimisation des processus de production. Ainsi, par cette concentration foncière pilotée par le haut, le problème des petits exploitants lourdement endettés va être solutionné par un interventionnisme étatique et le pays gagnera en termes de sécurité alimentaire et économique de manière plus générale (Lezean, 2011).

Même si sur le plan démographique, le territoire russe paraît toujours sous-peuplé (près de 145 millions d'individus pour plus de 17 millions km²), il n'en demeure pas moins que le principal handicap de ce pays reste le clivage régional qu'il présente ; le territoire est dépeuplé à l'Est dans sa partie asiatique et peuplé essentiellement à l'Ouest, au niveau de sa partie européenne où résident près de 80% des Russes. Ainsi, la majeure partie du territoire russe est quasiment non-valorisée, en dehors du Sud, où les céréales sont habituellement cultivées. Pour ce qui est des terres agricoles,

évaluées à près de 216 millions d'hectares, seulement 122 sont arables, mais en raison de la rudesse du climat (période de fertilité très courte), les rendements sont généralement limités (L'herbier, 2010). Cependant, l'existence en Russie de près de 33 millions d'hectares de terres noires lui a permis de peser lourdement sur l'échiquier alimentaire mondial, devenant en 2014 l'un des principaux exportateurs en la matière. La « rente alimentaire » contribuera donc au redressement d'un pays relativement peuplé, mais aussi durement touché par la crise économique de 2008, conjoncture qui va tirer vers le bas le prix des hydrocarbures, ressource dont dépend largement le pays (Abis/IRIS, 2018).

De manière globale, au bout de 17 ans de réformes soutenues, la Russie produira près de 1.580Mt de céréales, soit près de 93Mt par année (le record fut battu avec 130Mt en 2017). En matière de blé, elle produira annuellement entre 60 et 70Mt en moyenne (Abis/IRIS, 2018), mais frôlant la barre des 85Mt pour 2023, avec des perspectives encore plus favorables pour 2024 (près de 90Mt selon le Rapport 2023 de l'USDA). Pour l'orge et le maïs, la situation est également très favorable avec, respectivement, des productions aux alentours de 20 et 15Mt. La politique ambitieuse du Gouvernement russe aura ainsi pour résultat de détrôner le géant américain, qui régnait sur les exportations mondiales de blé depuis 1930 (Abis/IRIS, 2018). En moins de vingt ans, la Russie est ainsi devenue leader en matière d'agroalimentaire, une position très enviée que le pays va pouvoir fructifier sur le plan diplomatique, notamment en direction de sa clientèle arabe et africaine, mais également pour consolider son front interne, dans un contexte de guerre hybride et de sanctions occidentales pilotées bien avant la guerre en Ukraine.

En matière de production de blé, l'Ukraine (7^{ème} producteur mondial et 4^{ème} exportateur) aurait pu aisément être qualifiée de puissance agraire, eu égard à ses atouts humains et naturels et sa contribution en matière de sécurité alimentaire mondiale. Elle est le 5^{ème} producteur de maïs et le 4^{ème} en termes d'exportations (assurant 45% des besoins de l'UE), sans oublier son apport en matière d'orge et de colza. Cependant, en dépit de ces atouts,

auxquels s'ajoutent une géographie très favorable et un développement industriel notable, le pays n'a jamais nourri un rêve de puissance. En effet, ses capacités agricoles illimitées n'ont pas débouché sur un statut de puissance, ou même d'émancipation. Pire encore, le pays s'est toujours cantonné dans une logique de repli, résultant vraisemblablement du rêve de rejoindre un jour le monde occidental, d'abord à travers son bras militaire l'OTAN, puis à travers l'UE (l'ordre à son importance). Cette posture invraisemblable s'explique par le penchant d'une importante partie des élites ukrainiennes en faveur du modèle occidental, qu'on disait parfait (thèse de la Fin de l'Histoire), une vision largement répandue durant la phase postcommuniste où la dynamique d'acculturation a irrémédiablement enterré toute ambition nationale, authentique et populairement ancrée. Le contraste est d'ailleurs saisissant avec la Russie, où les choses vont évoluer différemment grâce à la montée en puissance d'une élite ouvertement nationaliste et très critique à l'égard des valeurs occidentales. D'ailleurs, le conflit entre les oligarques qui ont tiré profit de l'ère des P.A.S pour s'enrichir et les nationalistes (notamment les *siloviki* et autres représentants de la loi) ne va pas tarder à s'étendre à l'ensemble des secteurs d'activité.

En dépit de ses faiblesses, l'expérience russe illustre, d'abord, une quête d'autosuffisance, ensuite, de puissance, une évolution différemment appréciée à travers le monde, selon que l'on soit de cet Occident « qui se meurt » (pour reprendre Gramsci), ou qui « se désindustrialise », tout en se désarmant moralement. Ou encore que l'on soit issu du « grand Sud », formule aux contours pour le moment imprécis, mais qui renvoie au reste du monde, en d'autres termes, les laissés-pour-compte de la « mondialisation malheureuse », ceux issus du tiers-monde.

La Russie, à qui on reproche souvent un « réarmement agricole », assure actuellement près de 10% de la production mondiale de blé et près de 20% des exportations de cette denrée. D'ailleurs, elle peut être qualifiée de superpuissance agricole, une position conquise notamment grâce au blé qu'elle exporte, mais aussi ses potentialités en matière de production d'engrais essentiels pour l'activité agricole, produits à base de gaz,

d'ammoniaque et d'urée dont regorge le pays. Cet intrant commercialisé sur les cinq continents, même là où les produits russes rencontrent parfois des difficultés de commercialisation (en raison des sanctions occidentales), s'impose pourtant avec force (un quart des engrais utilisés dans l'UE est russe) (Abis/Moullot, 2022), contribuant de manière directe au renforcement du *softpower* de ce « pays-continent ».

Certains grands pays agricoles furent indirectement impactés par la guerre en Ukraine par ce biais-là, tel le Brésil, pays très actif sur le marché des céréales (et des biocarburants), mais qui n'a pas su anticiper la pénurie d'engrais au niveau mondial, élément qui impacta directement les prix (qui ont quasiment quadruplé en une année). Il en résulte d'ailleurs, pour ce pays latino-américain qui importe près de 80% de ses engrais (dont 20% proviennent de Russie), une incapacité évidente à produire davantage de maïs comme il le souhaitait, pour combler le gap créé par la baisse de la production ukrainienne (WordPress, 2022).

Ainsi, sur l'échiquier alimentaire mondial, la Russie s'est effectivement dotée des outils de la puissance, lui permettant d'imposer ses règles, en d'autres termes, agir sur la volonté, l'action et la marge de manœuvre des autres acteurs. À ce propos, Raymond Aron disait bien que la puissance était la « capacité de faire, de faire faire, d'empêcher de faire et de refuser de faire » (Sur, 2000), éléments que les Russes intègrent bien dans leur conduite stratégique et qui transparaissent à travers la nouvelle géopolitique post-Ukraine.

Aujourd'hui, avec les avancées russes sur plusieurs fronts (notamment à Avdiivka au Nord de Donetsk et Kharkiv à l'Est de Kiev) et les difficultés enregistrées par les Ukrainiens en matière d'obtention et d'acheminement de l'aide occidentale, l'Ukraine pourrait vraisemblablement perdre davantage de ses atouts agroalimentaires, plus particulièrement autour du Dniepr. D'abord, par la perte de terres arables qui deviendraient russes (Lecomte, 2023) et l'impossibilité d'exploiter de manière optimisée les autres en raison du contexte de guerre. Ensuite, par la détérioration ou les blocages

touchant le réseau de commercialisation des produits agroalimentaires par l'effet des opérations militaires, notamment si la Russie arriverait à créer une jonction entre la Crimée et Odessa, pièce maîtresse de l'échiquier de la mer Noire.

Pour rappel, les Russes ont déjà pu faire de la mer d'Azov un espace fermé, en contrôlant le pont terrestre reliant Marioupol à la Crimée. De la sorte, ils se sont assurés une plus grande liberté de navigation (près de la moitié des exportations de blé russe sont acheminées par le détroit de Kertch vers la mer Noire) (Fages, 2018) et ont pu priver l'Ukraine (donc les géants occidentaux de l'agroalimentaire) d'un grand nombre de ports stratégiques pour l'exportation des produits agroalimentaires. D'ailleurs, près de 170 navires de transport de marchandises furent momentanément bloqués au début du conflit, dont certains étaient des vraquiers dédiés au transport des céréales, ce qui impacta aussitôt les marchés mondiaux (Favier, 2022).

Aujourd'hui, nous assistons à une hausse des prévisions de la consommation mondiale de blé, jumelée à une récolte qui s'annonce inférieure aux années précédentes, en raison d'un climat défavorable dans certaines régions productrices. Ceci confère donc au blé russe un caractère hautement stratégique, pour cette saison et pour les années à venir.

Ainsi, la Russie qui fut au début de ce siècle une grande importatrice de plusieurs denrées alimentaires, notamment le blé, et dont l'économie fut pratiquement exsangue dans le sillage des P.A.S, a su se hisser au rang des émergents et des grands exportateurs de produits alimentaires stratégiques. Cette ascension est davantage visible pour le marché du blé, qu'elle a commencé à dominer en 2016, année depuis laquelle elle conservera la première place en la matière. Pour rappel, la montée en puissance de la Russie se fera grâce à l'exploitation des hydrocarbures, première source de richesse du pays, ensuite des métaux et des minerais, et le secteur agricole qui a tant évolué ne vient qu'en troisième position en tant que source d'entrées commerciales du pays. Notons par ailleurs que ce n'est qu'en

quatrième position qu'arrive le domaine de l'industrie d'armements, qui symbolise lui aussi un autre aspect de l'émergence de la Russie, mais en tant que puissance militaire.

IV. Sur la voie d'une restructuration du marché de l'agroalimentaire: un pas vers un nouvel ordre mondial ?

La montée en puissance de la Russie en tant que puissance agroalimentaire se fera sur fond de contestation de l'ordre mondial établi, un ordre centré sur les valeurs et intérêts occidentaux, décrié par plusieurs intellectuels et hommes politiques comme étant, à la fois, injuste et économiquement intenable. L'idée selon laquelle il faudrait transcender cet ordre mondial ne sera donc pas sans fondement, d'ailleurs, elle apparaîtra même en Occident, mais c'est en Russie que les signes avant-coureurs de cette contestation seront les plus visibles. La guerre en Ukraine, où la valeur stratégique des céréales sera la plus évidente, ne sera donc qu'un accélérateur de ce changement, une opportunité historique pour alimenter un processus d'émancipation déjà à l'œuvre.

Dans le sillage de cette guerre, la Russie va subir une série de sanctions visant différents secteurs de son économie, une réalité qui vient confirmer une tendance déjà à l'œuvre durant les vingt dernières années. En effet, l'insertion russe dans l'économie mondialisée fut toujours entravée par divers écueils et la hantise des différents Gouvernements russes sera toujours de consolider l'économie nationale, tout en limitant les effets indésirables de cette insertion mondialisée paradoxale à plus d'un titre. D'une part, il y avait lieu de contrer les répercussions d'une dollarisation à outrance, et d'autre part, de tempérer les effets des lois extraterritoriales, qui ont pour cible privilégiée les « champions nationaux » des pays identifiés comme étant adverses, à commencer par la Russie.

Dans un scénario idéal, ou vertueux, l'adhésion de la Russie à l'OMC devait à termes contribuer à apaiser les relations avec l'Ouest, à défaut de les assainir. Ce fut incontestablement un processus sur lequel

reposaient beaucoup d'espoirs du côté russe, puisqu'il fut synonyme d'ouverture sur le monde et de transposition sur le terrain économique d'une relation traditionnellement conflictuelle avec l'Occident. Sans surprise, le processus d'adhésion de la Russie à cette organisation, qui débuta en 1993, sera marqué par des lenteurs pour finalement aboutir à une adhésion scellée le 22 août 2012, soit 11 ans après l'adhésion de la Chine et au bout de 18 ans de négociations et de concessions économiques substantielles, au nom de la libéralisation des échanges (OCDE, 2013). Cependant, en dépit de cette adhésion, l'insertion de la Russie dans les flux économiques mondialisés sera toujours entravée, notamment dans les secteurs économiques stratégiques, ce qui l'amènera à repenser ses relations avec l'Ouest, bloc stratégique avec qui elle entretenait pourtant des relations qui pouvaient déboucher sur des scénarios de coopération mutuellement profitables.

L'Histoire démontre que dès 2001, donc en plein pourparlers d'adhésion, des tensions commencent à apparaître pour mener, *in fine*, à une réelle rupture, avec pour toile de fond la question de l'expansion de l'OTAN vers l'ère d'influence russe. Les Faucons américains appréhendaient cette dynamique comme une plus-value de leur victoire à l'issue de la Guerre Froide et n'intégraient point dans leur vision stratégique que le ressentiment russe pouvait déboucher sur une réaction virulente. S'en suivra l'ère Obama (Faure & Prost, 2020), avec son lot de « révoltes colorées » qui vont également consacrer une logique de rupture. Ceci dit, le point de non-retour ne sera atteint qu'avec le recours aux « lois extraterritoriales », législations que les Etats-Unis vont invoquer pour justifier les sanctions prises contre ceux présentés comme étant des adversaires, notamment la Russie.

Cette dimension extraterritoriale, reflétant l'ambition global, voire hégémonique des Etats-Unis, se manifeste à travers le prolongement des effets des lois américaines au-delà des frontières des Etats-Unis et sera nécessairement appréhendée comme une atteinte à la souveraineté des autres Etats (Veneziano, 2020), même ceux amis. Elle aura pour motifs

annoncés la lutte contre le terrorisme, la subversion et la corruption à travers le monde, là où des personnes morales ou physiques américaines (*US Person*) seront impliquées ou impactées, notamment si des critères de rattachement clairs, liant ces personnes au territoire des Etats-Unis sont établis (utilisation du dollar, de serveurs américains, ou détention de licences américaines par les contrevenants) (Bonnecarrère, 2018). L'avènement des lois de type *Foreign Corrupt Practices Act* (FCPA), *Ukraine Freedom Support Act* (UFSA), *Countering America's Adversaries Through Sanctions Act* (CAATSA), ou encore Cloud Act, a mis en évidence l'impossibilité pour les Russes d'intégrer un jour de manière apaisée les hautes sphères de la gouvernance mondiale, ni à pouvoir bénéficier de manière pleine des opportunités économiques qu'offriraient l'adhésion à l'OMC.

Etant dans l'incapacité de tempérer les ardeurs des Etats-Unis dans leur quête de domination mondiale, la Russie, à l'instar de plusieurs autres pays émergents, va tenter de contourner l'ordre établi. D'abord, en réorientant ses flux économiques vers l'Est et le Sud. Ensuite, en tentant de créer de nouveaux cadres de coopération parallèles, pour pouvoir *in fine* procéder à la restructuration de l'ordre établi.

Pour ce qui est de la diversification des partenaires, la Russie met définitivement un terme à son rêve européen, celui qui marqua l'ère Gorbatchev et celle Eltsine, pour renouer avec sa dimension eurasiatique, à coup de mégaprojets structurants (qualifiés par certains de « soviétiques », à l'image des canaux de transfert d'eau vers la Chine, l'Ouzbékistan, ou le Kazakhstan, sensés atténuer le manque d'eau chez ces voisins, durablement impactés par les effets des changements climatiques.

Sur le plan commercial, la Russie œuvre aussi pour préserver ses clients traditionnels que sont l'Iran, la Türkiye et l'Egypte, mais tout en encourageant de nouvelles destinations, notamment l'Algérie, le Bangladesh et l'Indonésie, pays qui partagent aussi une vision critique de

l'ordre mondial tel qu'il se présente actuellement. La guerre en Ukraine sera ainsi une opportunité pour plus de diversification de l'économie Russe, notamment en termes de nouveaux clients.

Certaines démarches furent aussi entreprises dans le sens d'une refonte de l'ordre économique mondial, à l'image de la création d'une Banque des BRICS (Nouvelle Banque de Développement/Shanghai). Cependant, dans le domaine de l'agroalimentaire, la refonte de l'ordre mondial va passer à travers l'ambitieux (mais difficile) projet de création d'une « Bourse céréalière des BRICS », cadre d'échanges sensé constituer une alternative viable aux marchés à terme dominés par les Occidentaux. En effet, à l'exception de la bourse chinoise de Zheng-Zhou, le marché des céréales est dominé par la bourse de Chicago (première référence mondiale), mais aussi les bourses de Kansas City, Minneapolis, Toronto, Londres, Paris et Sydney (AgritelFarmer, 2021).

On ne peut donc que relever la grande concentration de marchés à terme dans la sphère occidentale, trois d'entre eux sont américains, cinq anglo-saxons et presque tous situés dans l'hémisphère Nord. Donc, à l'exception de la bourse de Sydney, seul marché à terme de l'hémisphère Sud, mais appartenant elle aussi à la sphère occidentale, le centre d'équilibre de la gouvernance mondiale en matière de céréales se situe au Nord, plus exactement aux Etats-Unis. C'est d'ailleurs à la bourse de Chicago qu'est côté le *Black Sea Wheat*, le fameux blé de la mer Noire, zone paradoxalement non-représentée dans la sphère financière mondiale, en dépit du fait qu'elle soit à l'origine de l'essentiel du blé échangé dans le monde. Le décalage est ainsi patent entre, d'une part, les capacités de production de certains grands acteurs de la scène céréalières mondiale, et d'autre part, leur positionnement sur l'échiquier des marchés à terme. En somme, le destin économique des pays producteurs est écrit ailleurs, en Occident, et c'est pour remédier à cette situation de fragilité que la Russie a tenté de lancer son ambitieux projet, dont les objectifs sont ouvertement géopolitiques.

En effet, la région de la mer Noire est incontestablement le principal bénéficiaire du boom céréalier des vingt dernières années et les performances des pays de cet espace en matière de commerce international de céréales devraient même continuer leur évolution. En fait, les pays de la mer Noire ont réalisé l'exploit de doubler en cinq ans leur performances, totalisant à eux seuls près de 30% du commerce mondial de blé (Intercéréales, 2017). En 2022, on parlait même de 40% des exportations mondiales de blé qui seraient issues des pays de la mer Noire que sont la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan (sans compter la Roumanie). D'ailleurs, le géant céréalier russe a pu atteindre cette année-là, et pour la première fois de son histoire, le niveau record de plus de 100Mt de blé, stocks et production confondus. Selon le rapport 2022 du Ministère américain de l'agriculture, la Russie aurait produit cette année-là plus de 88Mt de blé, contre 75Mt l'année précédente, totalisant un potentiel d'exportation qui frôle les 42Mt (Pleinchamp, 2022). Le focus devrait également être mis sur le Kazakhstan, puissance agricole montante qui, en dépit de ces faibles performances de l'année 2023, a pu assurer une récolte intéressante, évaluée à 12Mt de blé, dont 9,4 sont exportables (Cultiveille, 2023).

Ainsi, incontestablement, il s'agit de l'espace géographique qui a réalisé le plus de progrès en matière de céréaliculture avec des rendements importants, grâce à « l'activisme céréaliers » de certains Etats (Russie et Kazakhstan), mais aussi les niveaux de rendements très élevés d'exploitations gérées par des multinationales (Ukraine). Donc, il y a d'une part, les gains de productivité enregistrés par certains pays aux politiques volontaristes, et d'autre part, la ruée sur les terres arables ukrainiennes par les multinationales. Cette montée en puissance conduira d'ailleurs à l'un des principaux bouleversements économiques des vingt dernières années, qui se traduit par des productions en déclin pour certains acteurs « classiques » de la scène céréalières mondiale (Etats-Unis, Canada et Argentine) et des prouesses économiques d'autres « exportateurs émergents », qui appréhendent avec optimisme et dynamisme leur

ascension dans les marchés mondiaux. Cependant, cette ascension ne sera pas synonyme d'une redistribution plus équitable des cartes au niveau du marché céréalier mondial.

C'est pour transcender ce paradoxe que la Russie s'est attachée à l'idée de créer un marché à terme pour les céréales, qui serait en dehors de la sphère d'influence occidentale, une bourse au sein des BRICS+ où l'on pourrait vendre et acheter des céréales entre Etats-membres, sans trop d'intermédiaires. Le projet proposé en 2023 par *Rusgrain* (*Russian Union of Grain Exporters*) et adoubé par le Président russe, est censé défendre les intérêts non seulement de la Russie, mais aussi des autres pays membres des BRICS+, qui ont des profils très différents.

Cependant, deux écueils se dressent face à cette ambition. D'une part, la complexité financière du projet qui dépend largement de la confiance des forces du marché, notamment de fonds spéculatifs naturellement intéressés par l'appât du gain découlant d'une large gamme de produits dérivés. La notion de patriotisme économique est à l'évidence étrangère à ce microcosme. D'ailleurs, comme le note si bien Edouard Zernin, Président de *Rusgrain*, c'est de cette situation que découlent les fluctuations sur les matières premières et les prix parfois inférieurs au coût de production. L'enjeu pour les émergents est ainsi d'éliminer (ou de minimiser) la spéculation et d'encourager la transparence dans les marchés. À cet enjeu se greffe aussi celui de la monnaie utilisée et là aussi le spectre de la dédolarisation plane, une tendance qui s'affirme de jour en jour et qui semble constituer l'une des revendications prisées par les émergents. D'autre part, l'autre écueil concerne le clivage idéologique séparant les deux générations des BRICS+, la première constituée majoritairement de puissances contestataires et révisionnistes, la seconde de pays nourrissant un rêve de puissance, mais dont la proximité avec le monde occidental pourrait constituer un frein pour l'épanouissement de ce forum résolument hétéroclite. Le challenge est de taille.

En effet, pour satisfaire aux exigences des différents membres de cet

ensemble économiquement et géopolitiquement très hétérogène, un vrai sens du compromis est nécessaire, condition *sine qua non* pour concilier des intérêts qui peuvent être contradictoires et apaiser les inquiétudes légitimes de certains. D'une part, nous avons les géants céréaliers que sont la Russie, l'Inde, la Chine et le Brésil, et d'autre part, les nouveaux arrivants au groupe des BRICS+, clients pour la plupart d'entre eux, que sont l'Arabie Saoudite, l'Egypte, les Emirats Arabes Unies, l'Ethiopie et l'Iran, auxquels s'ajoutent d'autres « pays du seuil » très demandeurs en matière de céréales, pouvant être intégrés dans les vagues d'élargissement qui se profilent déjà. D'ailleurs, même au niveau de la catégorisation des grands producteurs dudit groupe, nous constatons plusieurs sous-catégories. Nous avons la Chine qui n'exporte pas de blé et qui reste la première consommatrice au monde (pour ne citer que cette denrée), l'Inde qui en produit beaucoup, mais dont les exportations sont irrégulières (et parfois nulles), le Brésil dont la production céréalière (centrée sur le soja) reste singulière (plus de 310Mt pour la récolte 2023) (Xinhua, 2023), mais dépendante d'engrais essentiellement importés, et la Russie qui domine le marché mondial avec une production qui progresse sans cesse.

Pour cette puissance agricole, l'enjeu à venir est ainsi de pouvoir consolider son rang de puissance par un *softpower* qui viendrait consolider son poids sur l'échiquier mondial, en faisant jouer -accessoirement- les solidarités internes entre émergents, ce qui suppose aussi d'élargir encore plus le groupe des BRICS+, ce cercle de concertation globalisé, et de créer des mécanismes de concertations encore plus inclusifs, afin de donner davantage de crédibilité au nouvel ordre en gestation.

Cependant, même si les éléments d'une intégration autour (et à partir) des BRICS+ est un scénario tout à fait envisageable, d'autant plus que sur le plan alimentaire ils représentent une vraie force (ils représentent réunis près de la moitié de la production céréalière mondiale), il n'en demeure pas moins qu'un fait important mérite d'être soulevé, à savoir les liens très étroits, voire les solidarités indéfectibles, existant entre certains membres (et nouveaux arrivants audit groupe) et les Etats-Unis. En fait, pour faire

de cet ensemble très peu homogène un tremplin pour la puissance de la Russie, ou encore un lieu de socialisation pour un nouvel ordre mondial, cette puissance « renouvelée » en quête de légitimation de son nouveau statut doit -impérativement- faire face au défi de la cohésion au sein de cet ordre en voie de structuration et se présenter elle-même sous un jour nouveau. En d'autres termes, ne pas être cette puissance revancharde animée par un sentiment de frustration, en réponse à des humiliations vécues, mais plutôt une puissance responsable, soucieuse de transcender l'ordre ancien par une alternative juste, viable et innovante.

Conclusion

En somme, la montée en puissance de la Russie en tant que puissance céréalière majeure s'est faite de manière progressive, avec un accompagnement étatique fort qui s'est inscrit dans la durée, à l'opposé du cas ukrainien où le secteur agricole fut littéralement assailli par des acteurs exogènes, au nom d'une stratégie extravertie menée sous le signe des réformes libérales. Dans les deux cas, les résultats seront sensiblement différents. Pour les Russes, la sécurité alimentaire était au rendez-vous et l'agriculture (notamment la production céréalière) contribue même à l'essor du pays, alors que pour les Ukrainiens, les immenses richesses du pays n'ont pu déboucher sur la prospérité tant convoitée. Aujourd'hui encore, le pays reste lourdement endetté, une réalité bien antérieure à l'enclenchement de la guerre de 2022. *In fine*, le choix d'une ouverture débridée en Ukraine sera porteur de fragilités et d'insécurité alimentaire, alors que celui du protectionnisme sera salutaire pour les Russes, voire un atout de taille pour imposer un *softpower* bien adapté à la conjoncture actuelle.

Le groupe des BRICS+ sera l'un des principaux vecteurs de la diplomatie céréalière russe, un cadre à travers lequel la Russie va tenter de peser lourdement sur l'échiquier mondial. Pour ce faire, au sein des BRICS+, il va falloir répondre à différents défis, qui ne sont pas uniquement propres au monde des émergents :

- le défi démographique qui se pose de manière différente pour chaque Etat, pour la Chine et l'Inde en termes de sécurité alimentaire et pour la Russie en termes de ressource humaine ;

- le défi commercial qui risque de se présenter en termes de déséquilibres des balances commerciales entre les différents membres, ce qui peut déboucher sur des tensions et du protectionnisme ;

- le défi climatique qui se pose notamment pour la Chine, qui reste très exposée aux effets du réchauffement climatique, mais différemment pour la Russie, où le même phénomène constitue plutôt un avantage, étant donné que le dégel progressif ouvre la voie pour « l'option sibérienne » ;

- le défi technologique qui se pose notamment en matière de recherche génomique (quête de variétés plus résistantes et rentables).

Dans ce contexte de « guerre alimentaire » annoncée depuis l'accélération de la recherche génomique et l'apparition de stratégies de stockage « agressives », basées sur des banques céréalières dont les plus importantes sont en Occident (mais aussi en Inde, au Japon, aux Philippines et en Chine), il faut également tenir en compte le défi politique qui se pose pour la Russie, aussi bien en termes de leadership au sein des BRICS+, qu'en termes de coordination effective entre les différents partenaires. En des termes plus explicites, il s'agit de la capacité de parler d'une seule voix pour défendre un intérêt commun, par le biais de l'installation d'un marché à terme pour les céréales. À ce propos, il est trivial de rappeler que sans le dépassement des égoïsmes nationaux, la quête d'une riposte collective (meilleure option qui s'offre aux Russes) est vaine, aussi bien que les objectifs de puissance que chaque émergent nourrit, collectivement ou de manière individuelle.

Indéniablement, une nouvelle bourse émergente où seraient négociées les céréales de la région de la mer Noire, mais aussi d'autres produits de pays émergents, éventuellement africains, serait ainsi une option stratégique intéressante pour la Russie, mais aussi pour ses alliés

au sein et en dehors des BRICS+. Une telle option serait également un acte concret pour tester la solidité des économies émergentes, mais plus important encore, leur capacité réelle à offrir une alternative à un ordre dont elles ne cessent de fustiger les pratiques.

La montée en puissance de la Russie en tant que puissance agricole a ainsi constitué un vrai révélateur des changements en cours, notamment pour ce qui est de la reconfiguration de l'ordre international qui s'annonce, un ordre où l'Orient progresse, où l'Occident décline, et où, vraisemblablement, l'on s'écarte des objectifs de paix et de sécurité constituant le socle de la Charte de San Francisco. En effet, le monde est désormais marqué par la fin des solidarités internationales autour de plusieurs questions, mais c'est aussi un monde où la marge de manœuvre des Etats se réduit progressivement au profit des forces du marché. En somme, c'est un monde peu solidaire, fragmenté, où de nouvelles alliances se tissent, le plus souvent autour d'intérêts financiers, mais parfois à l'ombre des Empires■

Références:

• Ouvrages

1. Brzezinski, A. (1998), *The Grand Chessboard: American Primacy And Its Geostrategic Imperatives*. Basic Books, New York.
2. Faure, J. & Prost, Y. (2020), *Relations internationales (3^{ème} édition)*. Éditions Ellipses, Paris.
3. Grumel-Jacquignon, F. (2018), *Géopolitique passée et présente de l'Ukraine : Le poids de la géohistoire sur l'Ukraine*. Connaissances et savoirs, Paris.
4. Landy, F. & Varrel, A. (2015), *L'Inde, du développement à l'émergence*. Armand Colin, Paris.
5. Morgan, D. (1980), *Merchants of Grain*. Penguin Books, UK.
6. OCDE, (2013), *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2013 - Pays de l'OCDE et économies émergentes*. OECD Publishing, France.

7. Sur, S. (2000), Relations Internationales. Montchrétien, Paris.

• Revues et périodiques

1. L'herbier, C. (2010), Tour du monde des compétiteurs céréaliers. Sud de la Russie : une vocation exportatrice de blé affirmée. Perspectives Agricoles, 366, www.perspectivesagricoles.com

2. Le Stum Hervé, Russie : Le retour des blés d'or. Paysans & société, 2018/2, n°368.

3. Lezean, E. (2011), L'agriculture ruse en transition : entre stagnation et modernisation post-sovétique. Économie Rurale, Sep-Dec, <https://doi.org/10.4000/economierurale.3309>

4. Savchuk, I. (2023), Transport et orientation agro-exportatrice de l'Ukraine (2010 – 2020). Bulletin de l'association de géographes français, 100-3.

5. Védrine, H. (2018) (propos recueillis par Pascal Boniface), La seule solution est de s'organiser pour dépendre le moins possible de Donald Trump. Revue Internationale et Stratégique, 1/109.

6. Veneziano, A. (2020) The Eras of Extraterritoriality in the United States. Articles & Essays, Volume 5, Issue 2, <https://doi.org/10.6092/issn.2531-6133/11542>

7. Yu, L. Z. (mai 2014), Débouchés : la Chine à la recherche de céréales. Perspectives agricoles, 411. www.perspectives-agricoles.com/

• Article publiés sur Internet

1. Abis, S. (2018, jan 2018), Des céréales russes au goût géopolitique, www.iris-france.org/liris/

2. Agri Mutuel (2023, mai 1), (Interview de Sébastien Abis), Le blé, une céréale irremplaçable au cœur du chaos mondial. www.agri-mutuel.com/politique-economie/le-ble-une-cereale-irremplacable-au-coeur-du-chaos-mondial/

3. AgritelFarmer (2021, sept 28), Les 8 marchés à terme de blé dans le monde. farmer.agritel.com

4. Allafort, L. M. (2023, mai 1), (Interview de Sébastien Abis), Le blé a une hypersensibilité géopolitique. www.latoque.fr/rencontre/article/

5. Aris, B. (2023, juin 20), BlackRock and JPMorgan will help Ukraine launch a recovery bank to raise hundreds of billions of reconstruction money. www.intellinews.com/blackrock-and-jpmorgan-will-help-ukraine-launch-a-recovery-

bank-to-raise-hundreds-of-billions-of-reconstruction-money-282229/

6. Babin, J. (2022, mars 18), Au Liban, la guerre en Ukraine aggrave l'insécurité alimentaire. www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/au-liban-la-guerre-en-ukraine-aggrave-linsecurite-alimentaire-1394632

7. Bonjean, A. (2023, mai 7), Les nouvelles habitudes alimentaires des Chinois pèsent sur l'avenir du pays. www.leventdelachine.com/vdlc/numero-16-2023/les-nouvelles-habitudes-alimentaires-des-chinois-pesent-sur-lavenir-du-pays/

8. Bouët, A., Gouel, C. et Chimits, F., (2023, février 14), La Chine, plus que la guerre en Ukraine, menace la sécurité alimentaire mondiale. www.terre-net.fr/prix-des-cereales/article/224380/la-chine-plus-que-la-guerre-en-ukraine-menace-la-securite-alimentaire-mondiale

9. Celada, L. (2022, June 3), The Truth About Corporations Taking Over Ukrainian Agricultural Lands. <https://global.ilmanifesto.it/the-truth-about-corporations-taking-over-ukrainian-agricultural-lands/>

10. Cultiveille (2023, déc 6), Kazakhstan : moins de blé exporté cette année. www.tema-agriculture-terroirs.fr/cultivar-grandes-cultures/marches-agricoles/kazakhstan-moins-de-ble-exporte-cette-annee-876876.php

11. Fages, C. (2018, nov 27), Tensions en mer d'Azov, une zone stratégique pour le commerce du blé. www.rfi.fr/fr/emission/20181127-tensions-mer-azov-une-zone-strategique-le-commerce

12. Favier, S. (2022, mars 31), Guerre en Ukraine : pourquoi Marioupol est une cible prioritaire de la Russie. www.lemonde.fr/international/article/2022/03/31/guerre-en-ukraine-pourquoi-marioupol-est-une-cible-prioritaire-de-la-russie_6120028_3210.html

13. Fresh News, (2023, sept 03), American Corporations Own almost Half of Ukraine's Agricultural Land. <http://m.en.freshnewsasia.com/index.php/en/internationalnews/39851-2023-09-03-06-58-07.html>

14. Jacquot, G. (2022, mars), (Interview de Sébastien Abis), Envolée du prix du blé : Avec la guerre en Ukraine, on est presque dans l'effroi, www.publicsenat.fr/article/societe/envolee-du-prix-du-ble-avec-la-guerre-en-ukraine-on-est-presque-dans-l-effroi

15. Khdimallah, M. (2023, aout 6), Afrique du Nord et Moyen-Orient : une dépendance céréalière accablante. <https://lapresse.tn/author/meriem-khdimallah/>

16. L'Éco, (2023, fév 23), (Interview de Sébastien Abis), Ukraine : le blé, une arme diplomatique pour la Russie. www.pourleco.com/environnement/ukraine-le-ble-une-arme-diplomatique-pour-la-russie

17. Latribune, (2022, aout 25), Céréales : les prix du blé et du maïs se rapprochent de leurs niveaux d'avant-guerre en Ukraine. www.latribune.fr

18. Latribune/Reuters (2022, mai 16), Blé : l'interdiction des exportations indiennes fait exploser les prix. www.latribune.fr

19. Lecomte, A. M. (2023, sept 5), Pas question de plier devant Moscou pour raviver l'accord céréalier, prévient Kiev. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2008034/accord-cerealier-ukraine-russie-negociations>

20. Les Echos (2023, mai 1), (Interview de S. Abis), Le blé est de plus en plus une arme géopolitique. www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/

21. Macé, C. / Libération (Interview de Sébastien Abis) (2022, juin 7). Cours mondial du blé : « Rien ne dit que la baisse de la production ukrainienne sera comblée par les autres pays ». <https://www.liberation.fr/>

22. Mignon, C., (2023, jan 2), Larry Fink s'accorde avec Volodymyr Zelensky sur la reconstruction de l'Ukraine. www.lesechos.fr/finance-marches/gestion-actifs/

23. Moullot, P. (2023, fév. 22), (Interview de Sébastien Abis), Hausse des prix des céréales : Les marchés comptent beaucoup sur la production ukrainienne. www.liberation.fr/economie/hausse-des-prix-des-cereales-les-marches-comptent-beaucoup-sur-la-production-ukrainienne-20220

24. Mousseau, F., (2015, jan), Opinion: The Corporate Takeover of Ukrainian Agriculture. Inter Press. www.ipsnews.net/2015/01/opinion-the-corporate-takeover-of-ukrainian-agriculture/

25. Statista (2011, jan 31), Surface des terres arables dans l'Union européenne 2010-2025. <https://fr.statista.com/statistiques/558982/surface-terres-arables-union-europeenne/>

26. Vialle-Guerin, O., Intercéréales (2021 avr 02), La Turquie, un poids lourd dans la transformation du blé. www.perspectives-agricoles.com/economie/la-turquie-un-poids-lourd-dans-la-transformation-du-ble

27. Waintrop, M. (2022, mars 11), Ukraine : « Chaque année, 74% du blé produit dans le pays partent à l'étranger », www.la-croix.com

28. WordPress (2022, mars 14), Guerre en Ukraine : Kiev réclame à nouveau un cessez-le-feu et le retrait russe. <https://www.enmetamorphose.com/>

29. Xinhua, (2023, sept 2), Le Brésil prévoit une production de céréales de plus de 310 millions de tonnes. Courrier du Vietnam, www.lecourier.vn

• Rapports et études

1. Agritel (Aout 2022), Le blé de la mer Noire est la « clé de l'équilibre du marché ». www.pleinchamp.com/

2. Bonnecarrère, P. (oct 2018), Rapport d'information fait au nom de la Commission des Affaires Européennes (1) sur l'extraterritorialité des sanctions américaines. www.senat.fr/

3. FAO (Mai 2022), L'Indonésie lève l'interdiction temporaire pesant sur les exportations d'huile de palme. <https://www.fao.org/giews/food-prices/food-policies/detail/fr/c/1530219/>

4. Intercéréales (Déc 2017), Plan de transformation de la filière céréales et produits céréaliers. <https://www.intercereales.com/>

5. Marty, P., Manceron, S., (et autres) (Jan 2015), Le système agricole et alimentaire de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient : une analyse rétrospective (1961-2012). Délégation à l'expertise, à la prospective et aux études. www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/systeme-agri-et-alimentaire-afriquen-moyen-orient-synthese-fr.pdf